

ACTUALITES ECONOMIQUES ET FINANCIERES DU PORTUGAL

Veille n° 42 – 4 décembre 2019

Indicateurs macroéconomiques

Indicateurs macroéconomiques	2017	2018	Prévisions 2019 (Projet de Plan budgétaire 2020)	Prévisions 2020 (Projet de Plan budgétaire 2020)
Croissance PIB (%)	3,5	2,4	1,9	2,0
Déficit public (% du PIB)	- 3,0*	- 0,4	- 0,1	0,0
Solde primaire (% du PIB)	3,0	2,7	3,1	2,9
Dette (% du PIB)	127	123,6	119,3	116,3
Taux de chômage (% PA)	8,9	7	6,3**	5,9
Indice harmonisé des prix à la consommation (%)	1,4	1,2	0,8	1,6

Indicateurs du commerce extérieur	Janvier – Septembre 2019
Exportations de biens (Md€, INE)	44,6 (+ 2,5 % en g.a***)
Importations de biens (Md€, INE)	60,1 (+ 7,9 % en g.a.)
Exportations de services (Md€, Banco de Portugal)	26,4 (+ 3,7 % en g.a.)
Importations de services (Md€, Banco de Portugal)	13,2 (+ 11,7 % en g.a.)

* Hors recapitalisation de la banque publique Caixa Geral de Depósitos, le déficit public a été de 0,92 % du PIB

** Le taux de chômage était de 6,5% en octobre 2019 selon l'INE

*** Glissement annuel

Situation macroéconomique

- Fitch laisse la note de la dette souveraine portugaise inchangée

L'agence de notation *Fitch* a maintenu la note de la dette souveraine portugaise à BBB avec perspective positive lors de sa dernière actualisation de l'année, le 22 novembre. Lors de sa précédente actualisation, en mai, l'agence avait amélioré la perspective de la notation du Portugal, laissant entrevoir la possibilité d'une hausse de la note qui aurait placé le Portugal dans la catégorie « A ». Entretemps, l'agence canadienne *DBRS* avait relevé la note du pays de BBB à BBB +. Le Ministre des Finances, Mário Centeno, s'était alors dit confiant que les autres agences seraient susceptibles de suivre la décision de *DBRS* après les élections législatives. Le directeur des activités de marché de la *Danske Bank* avait également déclaré qu'une hausse de la notation du Portugal était envisageable notamment en raison de la stabilité du pays en comparaison de l'Espagne et de l'Italie. La décision de *Fitch* est justifiée par : le niveau de la dette public encore élevé, les incertitudes liées au budget 2020, le niveau des prêts non-performants toujours important, le faible potentiel de croissance à moyen terme (l'agence prévoit une croissance du PIB de 1,7 % en 2020 et 1,9 % en 2021 contre 3 % en moyenne pour les pays notés BBB) et la vulnérabilité aux chocs extérieurs du fait de l'ouverture de l'économie portugaise par rapport aux autres pays appartenant à la même catégorie de notation (BBB).

- **Le Portugal est le 3^{ème} pays d'Europe dont la part de CDD dans l'emploi est la plus élevée**

Un cinquième des travailleurs portugais sont en CDD d'après Eurostat, soit le 3^{ème} pourcentage le plus élevé de l'Union Européenne. Le Portugal est seulement devancé par la Pologne (22,2 %) et par l'Espagne (26,4 %). Dans le cadre du programme *Converte+* lancé en septembre, les entreprises qui convertissent un contrat temporaire en contrat permanent peuvent désormais bénéficier d'une aide financière, jusqu'à 3.050,32 €. Le programme, doté de 30 M€, pourra voir ses moyens renforcés en cas de forte demande.

- **La prime de salaire des jeunes diplômés a diminué de 60 % en 10 ans**

Dans le cadre des négociations de l'accord sur la compétitivité et les revenus, portant sur une éventuelle hausse généralisée des salaires, le Gouvernement souhaite insister sur la rémunération des jeunes qualifiés. L'une des mesures proposée viserait à définir un référentiel plus élevé pour le calcul de la hausse des rémunérations des jeunes diplômés afin de compenser la baisse de leur prime salariale. En effet, d'après l'INE, elle aurait diminué de 60 % en 10 ans : actuellement la rémunération mensuelle moyenne des jeunes diplômés de moins de 24 ans est de 726 € par mois contre 603 € pour les jeunes non diplômés, soit une différence de 21 %, contre un écart de 51 % en 2008. Pour mémoire, le Gouvernement vise une hausse des salaires de l'ordre de 3 % par an sur la législature en cours afin de rapprocher le poids des salaires rapporté au PIB (51,7 % en 2018) de celui de la moyenne européenne (56,8 % en 2018).

Situation budgétaire

- **Le calendrier du Budget 2020 a été fixé et les négociations sont en cours**

Le calendrier du budget de l'Etat pour 2020 a été arrêté lors d'une réunion des principaux représentants des groupes parlementaires. Il prévoit que le Budget sera discuté au Parlement les 9 et 10 janvier puis voté le 7 février pour une entrée en vigueur prévue au 1^{er} mars de l'an prochain. Le Gouvernement a prévu de présenter son projet de budget le 16 décembre 2019.

D'après des sources de presse, les négociations sur l'établissement du projet de budget seraient tendues. Le Gouvernement minoritaire fait en outre face à des risques de « coalitions d'opposition » (des partis de gauche et de droite) sur des sujets dont l'impact budgétaire est significatif comme, par exemple, la baisse de la TVA sur la consommation d'électricité (IVA), pour un coût total d'environ 500 M€. Le Gouvernement chercherait à s'assurer que ses anciens alliés, le BE et le PCP, s'abstiendraient lors du vote du texte à défaut de voter en sa faveur. Au niveau interne, les négociations entre le ministre des finances, Mário Centeno, et les autres ministres seraient également tendues.

La position de la Commission européenne accroît par ailleurs la pression sur le Gouvernement, puisqu'elle a alerté sur les risques de non-conformité avec les exigences du Pacte de Stabilité. Dans son avis, rendu à propos du Projet de Plan Budgétaire 2020 établi « à politique inchangée », la Commission enjoint le Portugal à adopter des mesures de consolidation budgétaire pour un montant de 800 M€ (0,4 % du PIB) et alerte sur la trajectoire du solde structurel qui devrait se creuser ou se maintenir l'an prochain, tandis que les règles européennes prévoient une réduction d'au moins 0,5 p.p. par an.

- **Les prévisions de l'OCDE sont plus pessimistes que celles du Gouvernement**

Les prévisions de croissance du PIB actualisées de l'OCDE sont alignées avec celles du Gouvernement pour 2019 (1,9 %) mais désormais plus pessimistes pour 2020 (1,8 % contre 2 % pour le Gouvernement) et pour 2021 (1,7 %). Les prévisions de l'organisation divergent fortement de celles du Gouvernement au sujet de l'investissement, considérant que l'investissement public et privé devrait progresser de 6,9 % en 2019 (contre

8,2 % selon le Gouvernement) mais fortement ralentir en 2020 à + 1,2 % (+ 5 % d'après l'exécutif), ce qui expliquerait en grande partie le ralentissement de la croissance. L'OCDE concorde cependant avec les prévisions du Gouvernement en matière de déficit public mais recommande la mise en œuvre de « politiques structurelles en faveur de la productivité ».

Situation des établissements bancaires

- La Banque du Portugal augmente les exigences de fonds propres pour BCP en 2022

La banque centrale portugaise a annoncé avoir augmenté le niveau minimal de fonds propres pour la banque *Millennium BCP* de 0,75 % à 1 % pour l'année 2022 du fait de son importance systémique croissante. Dans son communiqué la Banque de Portugal indique que le calendrier et les exigences relatives aux autres banques systémiques restent inchangés : les réserves devront être constituées à 75 % au 1^{er} janvier 2020 et à 100 % au 1^{er} janvier 2021. Par ailleurs, le Gouverneur de la banque centrale, Carlos Costa, a annoncé qu'une consultation publique serait lancée prochainement concernant les règles afférentes aux procédures de contrôle interne des banques afin de prendre en compte l'évolution des normes européennes.

Sectoriel

- Les exportations de chaussures portugaises se contractent pour la 2^{ème} année consécutive

Pour la 2^{ème} année consécutive, les exportations de chaussures portugaises devraient connaître une forte baisse. Après une décennie de croissance ininterrompue qui a fait du secteur un fleuron de l'économie portugaise, les exportations de chaussures se sont en effet contractées l'année dernière de 3 % pour atteindre 1,9 Md€. La tendance à la baisse se poursuit cette année avec une diminution de 7,9 % sur les sept premiers mois de 2019. Le Directeur de la Communication de l'Association Portugaise des Industriels du Secteur de la Chaussure (APICCAPS) estime qu'elles devraient diminuer d'environ 5 % au total sur l'année, soit un manque à gagner de 100 M€ par rapport à l'année précédente en raison d'un repli de la demande, surtout en France et en Allemagne. A l'inverse, sur la même période, les exportations de chaussures hors-UE ont connu une forte augmentation, principalement vers les Etats-Unis (+ 17,6 % à 47,2 M€) et vers la Chine (+ 45 % à 17 M€). La réduction de la demande étrangère a entraîné une détérioration des finances des entreprises du secteur : 13 % d'entre elles seraient confrontées à des difficultés financières d'après l'APICCAPS, un plus haut depuis 2013. L'association devrait présenter prochainement une nouvelle stratégie de croissance pour le secteur.

- La TAP estime les travaux de l'aéroport de Lisbonne occasionneront 12 M€ de pertes de recettes

La compagnie aérienne chiffre le manque à gagner causé par les travaux de l'aéroport de Portela (Lisbonne) à 12 M€ au premier trimestre 2020 et estime que des annulations de vols et des retards sont à envisager. Le 19 novembre, Aéroports du Portugal (ANA) a annoncé que les travaux pour la construction de deux sorties de pistes rapides débuteraient en janvier 2020. Les travaux entraîneront la fermeture de l'aéroport entre 23h30 et 5h30 jusqu'en juin. Le Directeur exécutif de la TAP, Ramiro Sequeira, a cependant déclaré que les travaux étaient nécessaires et que les tranches horaires avaient été décidées de manière concertée.

Par ailleurs, la TAP a conclu une nouvelle émission de titres de dette, la 3^{ème} de l'année, d'une maturité de 5 ans pour un montant de 375 M€. L'entreprise s'est financée à un taux de 5,875 %, près du double de la dernière émission similaire. Quelques jours auparavant, la compagnie avait publié ses résultats du 3^{ème} trimestre qui indiquaient 111 M€ de pertes. La situation financière de la TAP entraîne des rumeurs

concernant d'éventuels changements de sa structure actionnariale et récemment mentionnés par l'entreprise dans une [présentation publique](#).

- **La part de l'électricité dans la consommation d'énergie au Portugal a diminué en 2018**

D'après les chiffres de la Direction Générale de l'Energie et de la Géologie (DGEG), la part de l'électricité dans la consommation d'énergie finale a diminué en 2018, notamment au profit du pétrole, à rebours des objectifs environnementaux du Gouvernement. Le poids de l'électricité dans la consommation finale d'énergie est en effet tombé à 26,2 %, au plus bas depuis 2014 (27,1 %). Dans le détail, les chiffres de la DGEG révèlent que la consommation finale d'électricité a connu une croissance ininterrompue depuis 2014, en lien avec la reprise économique, mais d'autres sources d'énergie ont connu une hausse plus prononcée. La DGEG souligne que la hausse de la consommation d'énergie en 2018 (+ 1,4 % par rapport à 2017) est principalement due à la consommation de carburants pour avion (+ 6,5 %) et pour le transport maritime (+ 4,1 %). L'augmentation de la consommation de produits pétroliers et l'irrégularité de la production électrique renouvelable (surtout hydroélectrique) a également entraîné, ces dernières années, une réduction de la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique finale.

- **Le Portugal pourrait devenir le 3^{ème} producteur mondial d'huile d'olive d'ici à 2030**

D'après les conclusions d'une étude réalisée par deux cabinets de consultants (Juan Vilar et Consulai), le Portugal est actuellement le 7^{ème} producteur d'olives au monde et le 8^{ème} producteur d'huile d'olive et le pays, particulièrement l'Alentejo, « dispose des meilleures conditions pour le développement d'une oléiculture moderne au monde ». Selon l'étude, le secteur s'est fortement modernisé depuis 20 ans : en 1999 les exploitations modernes représentaient 2 % de la surface cultivée totale contre 63 % aujourd'hui et la productivité des oliveraies a quadruplé sur la même période. Le secteur de l'oléiculture au Portugal a généré plus de 600 M€ de chiffre d'affaires sur les 3 dernières années et le Portugal est devenu le 3^{ème} exportateur d'huile d'olive de l'UE après l'Espagne (n°1 mondial) et l'Italie. Etant donné le potentiel de croissance du Portugal, l'étude estime qu'il pourrait devenir le 3^{ème} producteur mondial d'huile d'olive d'ici à 10 ans.

Divers

- **481 candidatures ont été déposées au titre du programme « Regressar »**

Sur les 11 premiers mois de l'année, l'Institut de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (IEFP) a reçu 481 candidatures à l'aide financière du dispositif « Regressar ». Le programme s'adresse aux émigrants portugais et leurs descendants de nationalité portugaise qui souhaitent retourner au Portugal ; il inclut une Mesure de Soutien au Retour qui prend la forme d'un apport financier pouvant aller jusqu'à 6.536 € et prévoit un abattement fiscal de 50 % de l'impôt sur le revenu pour 5 ans. La majorité des demandes (70 %) émane de portugais ayant quitté le pays entre 2011 et 2015, la plupart vers le Royaume-Uni (19 %), la France (17 %) et la Suisse (14 %). Au total, 2.900 personnes vivant à l'étranger se sont inscrites sur la plateforme de recherche d'emplois de l'IEFP. Le Ministère du Travail souhaite continuer à promouvoir le dispositif pour encourager le retour, en priorité, de jeunes qualifiés.

- **Les amendes imposées par l'Autorité de la Concurrence atteignent des nouveaux records**

L'Autorité de la Concurrence a appliqué 391 M€ d'amendes depuis la prise de fonction de la présidente actuelle, Margarida Matos Rosa, il y a 3 ans. Dans un entretien, la présidente a reconnu une application « renforcée » et plus rigoureuse de la loi. Elle a indiqué vouloir continuer à lutter en priorité contre les cartels qui pénalisent fortement la concurrence et les consommateurs. Cette lutte passera notamment par un recours

accru au « programme de clémence » qui prévoit d'alléger ou d'exempter d'amende un coupable qui dénoncerait des pratiques d'entente. Pour rappel, l'institution a récemment condamné une quinzaine de banques dans l'affaire dite du « cartel des banques ».

- **Le Portugal dispose d'un mois pour réformer l'Impôt Sur les Véhicules**

La Commission européenne a notifié aux autorités portugaises qu'elle rejetait les arguments avancés par le ministre des finances dans le cadre d'une procédure d'infraction ouverte en début d'année au sujet de l'Impôt Sur les Véhicules (ISV). Le Portugal dispose d'un mois pour agir ; à défaut, la Commission saisira le Tribunal de Justice de l'UE (TJUE). La Commission considère qu'en imposant les véhicules d'occasion importés comme les véhicules neufs produits au Portugal, l'ISV ne prend pas en compte l'intégralité de leur dépréciation et les taxe plus lourdement que les véhicules d'occasion portugais, en contradiction avec la législation européenne. Le différend dure depuis plusieurs années et avait conduit le Portugal à être condamné en 2016 par le TJUE, mais le Gouvernement portugais se montre pour le moment inflexible.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de Lisbonne (adresser les demandes à lisbonne@dgtresor.gouv.fr)

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Ambassade de France au Portugal – Service Économique

tresor.economie.gouv.fr/pays/pt

Rua Santos-o-velho, 5,
1249-079 Lisbonne – Portugal

Rédigé par : Louis DIEVAL & Clarinda GONCALVES

Revu par : Stanislas GODEFROY